

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CHAULHAC - Commune

Séance du mercredi 29 avril 2026

Délibération N° DE_023_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	6	7
Date de la convocation : 16/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Christine ARCHER, Jean-Claude ODOUL, Laurent ARCHER, Thierry COMBES, Paulette ROUSSET

Représentés : Aurélie NORMAND représentée par Gérard ROUSSET

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christine ARCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vote des taux des taxes directes locales pour 2026

VU les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Monsieur le Maire présente l'Etat 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de la Taxe Foncière Bâtie (TFB) et Taxe Foncière Non Bâties (TFNB) pour 2026 et d'augmenter de 1,02 la taxe d'habitation, comme autorisé dans l'état 1259.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil Municipal,

Date de transmission de l'acte: 30/04/2026

Date de réception de l'AR: 30/04/2026

048-214800468-DE_023_2026-DE

A G E D I

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- Taxe d'habitation : 32.00
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 169.93
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 5.74

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET
Président de séance



Christine ARCHER
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a surname, positioned below the name Christine ARCHER.

Date de transmission de l'acte: 30/04/2026

Date de reception de l'AR: 30/04/2026

048-214800468-DE_023_2026-DE

A G E D I